



# **INFORMATIONS**

**GYMNASTES et CLUBS ENGAGES**: 203 gymnastes 10 clubs ANTONY, BOIS COLOMBES, CLAMART, COURBEVOIE, ISSY LES MOULINEAUX, LE PLESSIS ROBINSON, NANTERRE, RUEIL-MALMAISON et SEVRES

## ADRESSE DU LIEU DE COMPETITION:

Complexe sportif La Fontaine - Arnaud Beltrame 16 Rue Pierre Kohlmann 92160 Antony

#### JUGEMENT:

La réunion de juge se tiendra samedi à 15h00 et dimanche à 08h45.

Chaque Club est tenu d'être représenté par au moins deux juges (voire 3 si possible). Les juges devront être dans une tenue vestimentaire correcte : tailleur jupe ou pantalon (bleu marine ou noire avec un haut blanc). Pas de jean, ni de jogging. Attention si le code vestimentaire n'est pas respecté, le juge peut être exclu du jury.

# **MUSIQUES:**

Les musiques doivent être envoyées sur DJGYM avant le 2 octobre 2019.

## **LICENCES et ENGINS:**

Attention tout club doit présenter une licence de la gymnaste en compétition avec photo (via Photogym ou sur papier). Un contrôle des engins sera effectué en salle de compétition.

## **REGLEMENTATION:**

Les entraîneurs devront être en tenue (cf. brochure générale de la FFG) Les gymnastes doivent être en tenue de compétition au palmarès.

## **RESTAURATION:**

Une buvette sera à votre disposition.

#### **ENGAGEMENTS:**

Rappel : 10,00 € par gymnaste individuelle engagée, quelque soit son niveau.

# Paiement par virement avant le 10 octobre 2019 par virement :

Crédit Mutuel  RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE  Identifiant national de compte bancaire - RIB											
						Banque 10278	Guichet 06072	N° compte 00020766901	Clé 40	Devise EUR	Domiciliation CCM ARTDONYS
						Identifiant international de compte bancaire					
FR76	IBAN (Internatio 1027 8060	nal Bank Account N 7200 0207	Number) 6690	140	BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A						
Domiciliation CCM ARTDONYS CLAMART 10 AVENUE JEAN JAURES 92140 CLAMART  ■0 820 099 853 (Service 0,12 €/min + prix appel)			ix appel)		Titulaire du compte (Account Owner) CTE DEPART GYMNASTIQUE HTS SEINETS DE SEINE MAISON DES SPORTS 1 PLACE JULES HUNEBELLE 92140 CLAMART						

# Indiquer en motif : GR\_deptindivs\_nom du club\_numerobordereau

Paiement par chèque uniquement sur place le jour de la compétition. Les chèques sont à libeller à l'ordre du CD 92 de gymnastique.

Le paiement doit être effectué par les clubs dans son intégralité.

# **FORFAITS:**

Tout engagement est dû.

Pour déclarer un forfait : Uniquement sur engagym :

Procéder à la modification des engagements sur l'extranet fédéral. L'information sera automatiquement répercutée auprès des responsables techniques et administratifs.

- avant le 02 octobre 2019 : il n'y a pas de justificatif à envoyer. Aucune amende ne sera appliquée. Le prix de l'engagement reste dû.
- A partir du 03 octobre 2019 : le délai étant dépassé, une amende pour forfait sera appliquée, sauf sur présentation ou envoi par mail ou en pièce jointe lors de la déclaration sur l'extranet d'un certificat médical. Le prix de l'engagement est dû.

# **PARKING:**

Un parking se trouve à proximité du gymnase.

# **PHOTOS DU GYMNASE:**







